

Les mortes de Fourmies (1891) : martyres ou « femmes de mœurs légères » ?

Arnaud-Dominique HOUTE

RÉSUMÉ

Quelques mois seulement après la fin de la menace boulangiste, le drame de Fourmies confronte les autorités républicaines aux accusations de violence et d'incompétence de la part des critiques du régime, des socialistes à l'extrême droite royaliste. Pour gagner les faveurs de l'opinion publique, le gouvernement tente de salir la réputation des victimes en les présentant comme des « femmes de mœurs légères » comme le démontrent les rapports de police écrits sur les victimes et comme le dénonce la journaliste Séverine dans *Gil Blas* le 15 mai 1891.



Portrait des victimes de la fusillade de Fourmies d'après le journal *L'Intransigeant illustré* du 14 mai 1891.

Contexte : le scandale de Fourmies, un danger pour la République ?

Le 1^{er} mai 1891, dans la petite ville industrielle de Fourmies (Nord), l'armée ouvre le feu sur les manifestants qui réclamaient la libération de leurs camarades grévistes, au terme d'une longue journée de revendications et de confrontations. Les nouveaux fusils Lebel qui font la fierté de l'armée française sont ainsi utilisés contre des populations civiles. Après une fusillade qui a duré une quarantaine de secondes, on dénombre une trentaine de blessés et neuf morts – six ont moins de 21 ans, le plus jeune vient à peine de fêter ses 11 ans ; quatre victimes sont des femmes ou des adolescentes. Toutes et tous travaillent dans l'industrie textile, où ils connaissent des conditions de travail très éprouvantes (les journées de 11 à 12 heures ne sont pas rares ; les accidents du travail restent fréquents ; la pénibilité des tâches est aggravée par la discipline très dure que font appliquer les patrons, en interdisant notamment les bavardages et même la consommation d'eau !).

Le drame est inédit par son ampleur. Si les grèves sont autorisées de fait depuis 1864, elles font encore l'objet d'une sévère répression, mais rien qui atteigne ce niveau de violence. Aussi le choc est-il très important dans l'opinion publique : la presse parle abondamment des événements, elle suit les funérailles des victimes et s'intéresse de près aux responsabilités de la fusillade. Si les journalistes n'osent pas s'en prendre de front à l'armée qui profite alors d'un consensus politique autour de sa mission de défense nationale, si le patronat local reste prudemment en arrière-plan (alors qu'il participe des troubles du fait de son intransigeance), les reproches montent à l'encontre des gendarmes (dont on regrette l'excès de zèle), des policiers (dont on déplore l'inaction) et surtout des autorités administratives, accusées d'imprévoyance ou d'incompétence, quand on ne les soupçonne pas, à l'extrême-droite, d'avoir organisé la tuerie. C'est donc bien le pouvoir politique qui se trouve en première ligne des reproches.

Or la situation politique est d'autant plus délicate que la République sort de plusieurs années de crise. À la fin des années 1880, la popularité du général Boulanger et de son programme populiste avait mis à mal le gouvernement et les institutions, fragilisées par l'antiparlementarisme montant. À peine ce péril s'est-il dégonflé qu'émergent de nouvelles menaces : les vives tensions sociales que l'on observe dans toute l'Europe frappée par la crise économique, la radicalisation des anarchistes qui défendent l'usage d'une violence insurrectionnelle, la réorganisation des socialistes qui montent en puissance lors des élections partielles de 1890-1891. Sans oublier la persistance des vieux ennemis : les royalistes n'ont pas tout à fait renoncé à une restauration monarchique, tandis que l'Église reste méfiante face à la République (même si un rapprochement s'amorce avec le discours prononcé en novembre 1890 par le cardinal Lavigerie, qui préfigure le ralliement au régime). Il faut prendre la mesure de cette atmosphère paranoïaque qui règne chez la plupart des dirigeants républicains, persuadés que le régime est la cible de menaces et de complots.

Puisque la fusillade de Fourmies risque d'attiser les divisions, comme le montrent les débats parlementaires (et notamment l'intervention remarquée de Georges Clemenceau, figure de proue de l'aile gauche républicaine), le gouvernement cherche à détourner l'attention. Aussi fait-il engager des poursuites judiciaires contre les meneurs supposés de la grève de Fourmies : Hippolyte Culine, le leader syndicaliste de la ville, est condamné à six ans de travaux forcés, tandis que l'inspirateur socialiste du mouvement, Paul Lafargue, écope d'une année de prison. Mais dans un régime qui se veut démocratique et qui a garanti la liberté de la presse, en vertu de la loi de 1881, c'est surtout une bataille de communication qui s'engage.

Archive : Portraits des victimes de la fusillade de Fourmies (1891)

Je voudrais bien n'être désagréable à personne, et surtout à l'aimable et spirituel homme de lettres qui préside aux destinées du *Temps*, mais, vrai, je me demande où il avait la tête, le rédacteur assez mal avisé pour oser offrir aux braves gens qu'a désolés la fusillade de Fourmies cette consolation : « *Qu'au premier rang, et parmi les morts, il y avait, on peut bien le dire maintenant, des femmes de mœurs fort*

légères ».

Un point, et c'est tout. La conclusion – charmante – s'impose d'elle-même ; le malheur est bien moins horrible, la catastrophe bien moins navrante, le sous-préfet Isaac bien moins à huer, puisque les victimes n'étaient pas des rosières ! La compagnie du 145^e qui a tiré était une compagnie des mœurs ; le commandant Chapus était le chef d'un service hygiénique, quoiqu'un peu absolu en ses procédés. (...)

Évidemment l'affaire de Fourmies est regrettable, mais combien moins regrettable depuis que l'on est édifié sur la conduite de ces petites gourgandines contre lesquelles, après tout, les soldats n'ont peut-être fait que défendre leur vertu. Elles les serraient de près, ces gaillardes ! (...)

Pauvres d'elles ! J'ai eu la curiosité de la relire, la funèbre liste, et revoir quel était l'âge de ces invétérées pécheresses. Maria Blondeau, celle qui tenait le « mai » enrubanné, fleuri, qui fut avec le drapeau tricolore que portait le jeune Giloteaux l'étendard de cette manifestation turbulente de fillettes et de gamins, Maria Blondeau avait quinze ans. Une balle arriva qui, d'après le mot d'un témoin, lui détacha le sommet du crâne comme un couvercle de bouilloire. Mais elle est soupçonnée d'avoir été un peu plus que fiancée à Giloteaux. (...) Pourtant, à quinze ans, si on a fauté, on n'a guère eu le temps de fauter beaucoup ! (...)

Ernestine Diot, elle qui reçut quatre projectiles dans le corps, dont un lui enleva aussi une partie de la tête, dont l'autre lui enfonça un œil, avait dix-neuf ans. Pour celle-là non plus notre confrère ne pourrait déceimment avoir aucune compassion – elle laisse un enfant en bas âge !

Louise Hublet, deux balles, vingt-et-un ans ; Félicie Pennelier, une balle, dix-sept ans, enterrées en même temps que les deux précédentes victimes, valent-elles ou ne valent-elles pas le regret, d'après la théorie austère du *Temps*, je l'ignore. C'est bien jeune, cependant, pour avoir trop nocé !

Quant à la petite Bastain, 17 ans, qui a reçu six balles dans la cuisse ; quant à Élixa Dupont, 25 ans, qui a reçu une balle dans le genou ; quant à Élixa Lecomte, 24 ans, qui a reçu trois balles dans le pied, je ne suis pas mieux documentée. Pour cette dernière cependant, une question s'impose. Elle était avec un enfant, son enfant, âgé de deux ans et demi. Cet enfant est-il naturel ou pas naturel ? S'il a été conçu dans le péché, peu importe la blessure et les souffrances de la mère !

(...)

Si les mortes de Fourmies étaient des prostituées – ce qui n'est pas ! – elles ne mériteraient que davantage la pitié, ayant été des victimes avant même que la fusillade les jetât sur le seul lit où il leur fut permis de dormir seules.

Elles étaient de pauvres filles, travaillant dur pour gagner peu, qui n'ont guère connu d'autre joie, en leur brève existence, que les quelques caresses, les quelques étreintes, que les puritains de la République leur imputent à crime, dont ils prennent prétexte pour enayer la publique douleur.

C'est drôle ; elle n'a point pensé à cela, la supérieure des Soeurs de la Compassion, à Fourmies, la vieille religieuse de 76 ans qui, après avoir de ses mains lavé et habillé les cadavres, abaissé les paupières sur les yeux à jamais éteints, s'est penchée sur le front des mortes et y a mis, avec un signe de croix, un maternel et désolé baiser.

Séverine, « Choix de mortes », *Gil Blas*, 15 mai 1891

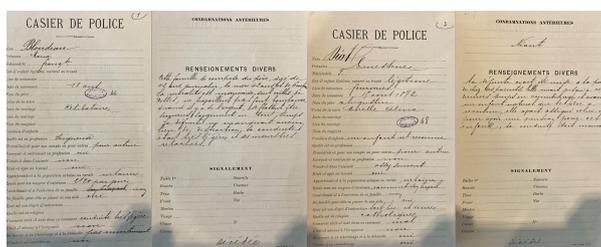
Comment le gouvernement peut-il retourner une opinion apitoyée par le sort tragique des victimes de la fusillade ? Réputé pour sa dureté, le ministre de l'Intérieur, Ernest Constans (1833-1913), jette le doute sur l'attitude de la foule dans laquelle se trouvait, dit-il, « la clientèle ordinaire des contrebandiers et de gens sans aveu », si nombreuse à Fourmies, si souvent étrangère (belge en l'occurrence). Cette volonté de discréditer les victimes se retrouve dans le journal *Le Temps*, considéré comme le porte-voix officieux du gouvernement, où un éditorial perfide décrit les victimes de Fourmies comme « des femmes de mœurs fort légères ».

C'est contre cette stratégie de communication que s'insurge la journaliste Séverine - pseudonyme de Caroline Rémy (1855-1929) -, célèbre pour sa qualité de plume, son esprit d'indépendance et ses positions féministes. Publié deux semaines après la fusillade dans *Gil Blas*, quotidien influent des élites républicaines, l'article « Choix de mortes » ridiculise l'argumentaire conservateur : serait-on moins victime parce que l'on aurait vécu de manière moins respectable ? L'immoralité supposée des ouvrières excuserait-elle la violence de la répression ?

Il est vrai que la société bourgeoise du XIX^e siècle jette un regard de mépris ou d'inquiétude sur les travailleuses de l'industrie, rouages indispensables de l'usine moderne. « Ouvrière ! mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer », s'indigne l'historien romantique Jules Michelet, effrayé par la rudesse de leurs conditions de vie et de travail. « Une femme qui se met à travailler n'est plus une femme », tranche Jules Simon, poids lourd du camp conservateur et républicain. On parle peu ou pas de la maigreur des salaires (2 francs 20 par jour pour Maria Blondeau, soit la moitié à peine du salaire, lui-même insuffisant, d'un travailleur masculin), on entonne en revanche la rengaine de l'immoralité et de la décomposition du foyer familial.

Pourtant, en ce début des années 1890, ces accusations de « mauvaises mœurs » détonnent avec l'évolution des sensibilités bourgeoises vis-à-vis des populations ouvrières. Les syndicats ont vu leur existence reconnue et n'apparaissent plus comme une entrave à la liberté d'entreprendre comme l'étaient les corporations de l'ancien régime abolies en 1791. De même le *Germinal* de Zola, publié en 1886, a eu un très grand retentissement dans l'opinion. Les préventions à l'égard du mouvement ouvrier n'ont donc plus rien à voir avec la peur panique qu'il pouvait encore susciter de nombreuses années après le tragique épisode de la Commune (1871).

Cela n'empêche pas les autorités administratives de collecter tous les renseignements exploitables sur les mœurs des victimes de la fusillade. Constitués par un commissaire dans les jours qui suivent la tragédie, les « casiers de police » des tués et des blessés compilent certaines obsessions du temps. Aux informations d'état-civil, recueillies de manière très vague, s'ajoutent en effet des questions suspicieuses : « était-il enfant légitime ou naturel ? », « exerçait-il réellement sa profession ? », « vivait-il dans l'oisiveté ? », « était-il adonné à l'ivrognerie ? », « se livrait-il au libertinage et à la débauche ? », « vivait-il en concubinage ? ».



Fiches de renseignement sur Maria Blondeau et Ernestine Diot, Archives Nationales, F7 12527. (Photographies, Arnaud-Dominique Houte). Maria Blondeau, renseignements divers : « cette famille est composée du père âgé de 42 ans, journalier, la mère 42 ans et 6 enfants. La moralité est mauvaise, sont criblés de dette, ne travaillent pas, font bombance quand il y a de l'argent, se flattent d'être secourus largement en tout temps. La défunte ne manquait aucun lieu de distraction, la conduite était très légère et ses mœurs très relâchées

(sic) ». Ernestine Diot, renseignements divers : « la défunte avait été mise à la porte de chez ses parents. Elle vivait jusqu'à ces derniers temps en concubinage et avait un enfant naturel que le père a reconnu, elle avait assigné celui-ci pour avoir une pension pour cet enfant, la conduite était mauvaise ».

Conservées aux Archives Nationales (ce qui prouve qu'une copie des « casiers de police » a été envoyée au ministre de l'Intérieur qui s'est intéressé de près au portait moral des victimes), les fiches dressent un sombre portrait moral des mortes de Fourmies. Ernestine Diot « avait été mise à la porte de chez ses parents, elle vivait jusqu'à ces derniers temps en concubinage et avait un enfant naturel que le père avait reconnu, elle avait assigné celui-ci pour avoir une pension ». Quant à Maria Blondeau, 18 ans (et non quinze comme le signale par erreur l'article de Séverine), elle « ne manquait aucun lieu de distraction, sa conduite était très légère, et ses mœurs relâchées (sic) ». Éventée par Séverine, la stratégie de communication est si grossière qu'elle est vouée à l'échec : les mortes de Fourmies entrent dans la mémoire populaire comme les innocentes victimes d'un système social profondément injuste.

On se souvient moins, en revanche, de l'attention accordée à l'époque au curé de Fourmies et aux religieuses citées à la fin de l'article de Séverine et décrites comme des modèles d'humanité. La présentation positive du clergé témoigne d'un changement d'époque : à l'heure où la République - laïque sinon anticléricale - offre son visage le plus sévère, l'Église s'interroge sur sa mission. C'est précisément le 15 mai 1891 que le pape Léon XIII publie l'encyclique *Rerum Novarum*, condamnant « la misère et la pauvreté qui pèsent injustement sur la majeure partie de la classe ouvrière ».

BIBLIOGRAPHIE

CHAPPAT, Jean-Louis, *La fusillade de Fourmies*, Paris, Éditions Miroirs, 1991.

HARDY, Odette, *L'envers d'une fusillade*, Paris, L'Harmattan, 2000.

HOUTE, Arnaud-Dominique, *Les peurs de la Belle Époque. Crimes, attentats, catastrophes et autres périls*, Paris, Tallandier, 2022.

PERROT, Michelle, *Les ouvriers en grève, 1871-1890*, Paris, Mouton, 1971.

REBERIOUX, Madeleine, (dir.), *Fourmies et les premier mai*, Paris, L'Atelier, 1994.

Source URL:

<https://ehne.fr/eduscol/première-générale/la-troisième-république-avant-1914-un-régime-politique-un-empire-colonial/permanences-et-mutations-de-la-société-française-jusqu'en-1914/les-mortes-de-fourmies-1891-martyres-ou-«-femmes-de-mœurs-légères-»>